

**Délibération du Conseil Municipal  
Ville de Villiers-le-bel**

**Séance ordinaire du vendredi 14 juin 2024**

**N°16/Patrimoine**

**Dénomination de voies et parkings dans différents quartiers de Villiers-le-Bel**

Le vendredi 14 juin 2024, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 6 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

**Secrétaire** : M. Maurice MAQUIN

**Présents** : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDLHADJELA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, Mme Carmen BOGHOSSIAN, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Mohamed ANAJJAR, M. Bankaly KABA, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

**Représentés** : M. Gourta KECHIT par M. Jean-Louis MARSAC, M. Pierre LALISSE par Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE

**Absent excusé** : M. Hervé ZILBER

**Absent** :

M. le Maire rappelle la nécessité, dans la ville de Villiers-le-Bel, de préciser certaines dénominations et de les faire valider par le Conseil Municipal.

A cet effet, M. le Maire souligne l'importance de la dénomination des bâtiments, voies et parkings dans notre ville. Cette démarche s'inscrit dans la transformation urbaine en cours, accompagnant l'évolution des aménagements. Elle répond également à un besoin fondamental de sécurité, notamment pour notre police municipale. De plus, ces dénominations facilitent la coordination des activités municipales et la gestion des services publics.

A cet effet, M. le Maire propose :

- 1- De dénommer **Alice Guy et Victor Gillekens** les nouvelles rues annexes de la rue de la Navetière (dans la zone d'activité des Tissonvilliers).

M. le Maire indique que la restructuration de la rue de la Navetière nécessite de donner des noms à deux rues « annexes ».

Dans cette zone d'activité et pour rester dans l'esprit qui nous porta à y baptiser son artère principale « avenue des Entrepreneurs », M. le Maire propose conformément au plan joint de dénommer respectivement Alice Guy et Victor Gillekens ces nouvelles rues.

M. le Maire rappelle qu'Alice Guy, née en 1873 et décédée en 1968 est une réalisatrice, scénariste et productrice de cinéma, française ayant travaillé en France et aux Etats-Unis. Pionnière de l'industrie cinématographique française et américaine, elle fut la première femme réalisatrice. Alice Guy transformera la maison Gaumont en une société résolument tournée vers le 7<sup>ème</sup> art et lui permettra ainsi de rivaliser avec Pathé, son principal concurrent (c'est aussi, à l'heure du festival de Cannes, utile de rappeler l'apport des femmes au 7<sup>ème</sup> art dans toutes ses dimensions et pas uniquement en tant qu'artistes).

M. le Maire ajoute, que Victor Gillekens né en Belgique en 1905, ingénieur chimiste, a créé à Villiers-le-Bel, avenue Pierre Sépard, avec Joseph Wouters une entreprise de transformation de latex. Reprise en 1948 par messieurs Robert Marret et Jean Paturel, cette entreprise prit alors le nom de MAPA.

Même si l'usine de Villiers-le-Bel a disparu la marque (MAPA) est encore aujourd'hui mondialement connue par certains de ses produits à l'exemple des gants ménagers. La famille de Victor Gillekens résidait à Villiers-le-Bel, au 11 rue de la République, où y sont nés ses enfants.

2- De dénommer **Rosa Bonheur** l'allée longeant les écoles Henri Wallon à l'ouest de celles-ci et reliant la future rue Germaine Richier à la place Camille Claudel et de dénommer **Ousmane Sow** l'allée passant à l'ouest de l'opération ICADE qui reliera à terme l'avenue Pierre Sépard à la rue Germaine Richier.

M. le Maire propose de dénommer « allée Rosa Bonheur » l'allée longeant les écoles Henri Wallon à l'ouest de celles-ci et reliant la rue Germaine Richier à la place Camille Claudel.

M. le Maire rappelle que Rosa Bonheur (Marie-Rosalie Bonheur née en 1822 et décédée en 1899) réputée pour ses peintures animalières était aussi une sculptrice et que cette facette de son activité artistique permet donc de l'honorer dans ce secteur du quartier du Puits-la-Marlière (PLM) dont les noms de rues, d'allées et de places portent des noms de sculpteurs et sculptrices.

M. le Maire rappelle que dans le plan d'aménagement du quartier du PLM, une allée passant à l'ouest de l'opération ICADE reliera à terme l'avenue Pierre Sépard à la rue Germaine Richier. Cette allée, dont une partie est déjà réalisée, sera de fait parallèle à la rue Niki de Saint-Phalle.

M. le Maire estimant que l'évocation de Niki de Saint-Phalle renvoie (même si cette perception est réductrice) à ses « nanas », propose de dénommer, en miroir, cette nouvelle allée du nom d'un sculpteur ou sculptrice dont les œuvres participent à ce même principe de mémorisation « spatiale » du fait de leur volume et exposition (passée ou actuelle) dans des

lieux grand public.

M. le Maire propose de donner à cette nouvelle allée le nom d'**Ousmane Sow**, un artiste sculpteur sénégalais de renom, né le 10 octobre 1935 à Dakar et mort le 1<sup>er</sup> décembre 2016 dans la même ville.

3- De dénommer, dans le cadre de la réalisation du 4<sup>ème</sup> collège sur le site du Noyer Verdelet, avenue de Choiseul et avenue du Champ Bacon les prolongements des actuelles voiries portant ces noms, **Samuel Paty** la rue longeant le futur collège à l'Est et **Miriam Makeba** la rue longeant au Sud.

M. le Maire propose de donner les appellations « avenue de Choiseul » et « avenue du Champ Bacon » aux prolongements de ces dites avenues dans le cadre du projet du 4<sup>ème</sup> collège.

Ainsi, l'emprise du collège, parvis compris, occupera l'angle sud-est de l'intersection des avenues de Choiseul et du Champ Bacon.

M. le Maire propose de dénommer rue Samuel Paty la rue longeant le collège à l'Est et de dénommer Miriam Makeba la rue longeant au Sud.

M. le Maire rappelle que Samuel Paty (1973-2020) était un professeur d'histoire et géographie dans un collège de Conflans Saint Honorine assassiné le 16 octobre 2020 par un terroriste islamiste. Ce professeur qui défendait, avec passion, les valeurs de la République et les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité a été élevé, à titre posthume aux grades de Chevalier de la Légion d'Honneur et de Commandeur des Palmes académiques. Samuel Paty était l'honneur de l'école de la République.

M. le Maire indique que Miriam Makeba, née en 1932 à Johannesburg en Afrique du Sud et décédée en 2008 en Italie était une danseuse d'ethno-jazz et une militante politique sud-africaine, naturalisée guinéenne dans les années 1960, puis algérienne en 1972. Elle est parfois surnommée « Mama Africa ». Contrainte à l'exil pendant de nombreuses années, elle a parcouru la planète, engrangeant nombre succès musicaux et devenant surtout « l'une des voix contre l'apartheid et pour la fierté du continent africain ». Elle est rentrée en Afrique du Sud en 1990.

4- De dénommer **Gisèle Halimi**, le parking situé à l'entrée de la rue du Haut du Roy à son intersection avec l'avenue Pierre Sémard.

M. le Maire propose de donner au parking situé à l'entrée de la rue du Haut du Roy à son intersection avec l'avenue Pierre Semard, le nom de « parking Gisèle Halimi » par commodité, vu sa situation géographique et son accès « immédiat » à partir du rond-point éponyme.

5- De dénommer **Marie de Sévigné** (Madame de Sévigné), le parking de la place de la Rotonde s'ouvrant sur la rue Scribe et **Ninon de Lenclos**, le parking de la place de la Rotonde s'ouvrant sur la rue Racine.

M. le Maire rappelle, que le Conseil Municipal dans sa séance du 26 juin 1959 avait mandaté

monsieur Bertin, adjoint, pour faire des propositions concernant la dénomination des rues intérieures du grand ensemble des Carreaux « par l'utilisation des grands écrivains du XVIIème et XVIIIème siècle ». Ont alors été suggérés au directeur général de la Société Immobilière de la Caisse des Dépôts (courrier du Maire Louis Perrein daté du 27 juillet 1959) les noms et positionnement des rues, square et allée suivants :

Rue Lamartine, Square Lamartine, Rue Pierre Corneille, Rue Jean Racine, Rue Jules Michelet, Rue Charles Perrault, Rue Eugène Scribe, Rue Voltaire, Allée de La Fontaine (Jean de), Rue Paul Scarron.

Aucune femme écrivaine répondant à ce critère n'ayant pas été retenue, M. le Maire propose de réparer ce manquement en dénommant Parking Marie de Sévigné (Madame de Sévigné), le parking de la place de la Rotonde s'ouvrant sur la rue Scribe et Parking Ninon de Lenclos, le parking de la place de la Rotonde s'ouvrant sur la rue Racine.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme - Travaux - Habitat - Développement durable du 30 mai 2024,

DECIDE, conformément aux plans joints à la présente délibération, de dénommer :

- **Alice Guy et Victor Gillekens** les nouvelles rues annexes de la rue de la Navetière dans la **zone d'activité des Tissonvilliers**.
- **Allée Rosa Bonheur** dans le **quartier du Puits-la-Marlière** l'allée longeant **les écoles Henri WALLON** à l'ouest de celles-ci et reliant la future rue Germaine Richier à la place Camille Claudel.
- **Allée Ousmane Sow** dans le **quartier du Puits-la-Marlière** l'allée passant à l'ouest de l'opération ICADE qui reliera à terme l'avenue Pierre Sémard à la rue Germaine Richier.
- **Samuel Paty** la rue longeant à l'Est le **4<sup>ème</sup> collège** qui sera réalisé sur le **site du Noyer Verdelet**.
- **Miriam Makeba** la rue longeant au Sud le **4<sup>ème</sup> collège** qui sera réalisé sur le **site du Noyer Verdelet**.
- **Gisèle Halimi**, le parking situé à l'entrée de la rue du Haut du Roy à son intersection avec l'avenue Pierre Sémard.
- **Marie de Sévigné** (Madame de Sévigné), dans le **quartier des Carreaux**, le parking de la place de la Rotonde s'ouvrant sur la rue Scribe.
- **Ninon de Lenclos**, dans le **quartier des Carreaux**, le parking de la place de la Rotonde

# ville de Villiers-le-bel

Séance du Conseil Municipal du vendredi 14 juin 2024

s'ouvrant sur la rue Racine.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 34 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

Le Secrétaire de séance,  
M. Maurice MAQUIN

Le Maire,  
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le :

19 JUIN 2024

Transmission en Sous-préfecture le : 19 JUIN 2024